

# Varengeville-sur-Mer et Sainte-Marguerite-sur-Mer

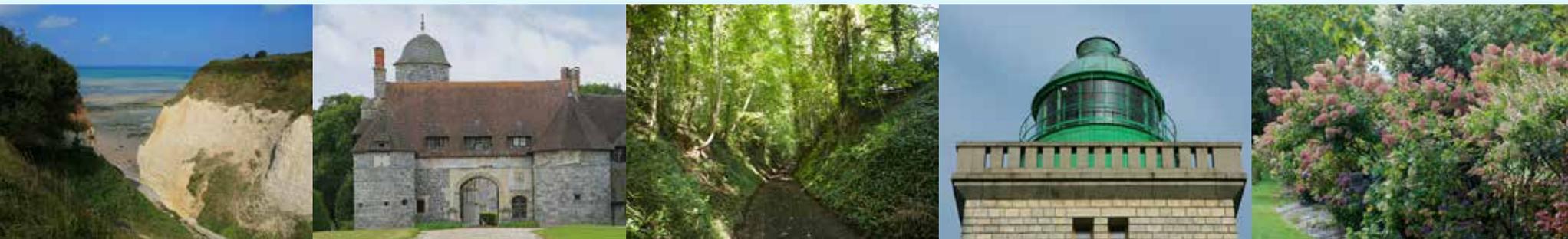
Didier Bondue  
Alain Dovifat





Le cap et le phare d'Ailly.

# Sommaire



## Introduction

	8
Un terroir marqué par la géographie et l'histoire	8
L'OPÉRATION JUBILEE 19 AOÛT 1942	12
Falaises et valleuses	14

## Entre terre et mer

	14
Deux plages très différentes	20
Des chemins côtiers pour découvrir la nature	21
Le cap d'Ailly, espace naturel remarquable	23
Talus et fossés, arbres et vents	25
Herbages et cultures	30
Les matériaux	32

## Une architecture marquée par les ressources naturelles

	32
Trace de l'époque romaine, la villa de Caprimont	35
Moyen Âge et Renaissance	36
SAINT VALERY, MOINE AQUITAIN	38
CHÂTEAUX ET COLOMBIERS	52
Les XIX <sup>e</sup> et XX <sup>e</sup> siècles, l'architecture balnéaire	54
Le Bois des Moutiers, référence de tous les amateurs	68

## Varengville-sur-Mer, capitale des jardins

	68
Le Vasterival, jardin et œuvre d'art	69
L'aube des fleurs, un jardin préhistorique en construction	71
DES JARDINS POUR CHAQUE SAISON	72
Le jardin Shamrock et ses hydrangéas	75
Le Bois de Morville, Pascal Cribier	77
Claude Monet et Varengville	78

## Une Athènes Normande

	78
La maison et l'atelier de Jean-Francis Auburtin	79
Albert Roussel	81
Georges Braque, enraciné à Varengville	81
LES ARTISTES DE VARENGVILLE	82
Joan Miró, visiteur inspiré par Varengville	84
Raoul Ubac, l'art du vitrail	85
Raoul Camuset	85
Michel Ciry, une vie consacrée à l'art	87
Varengville et le cinéma	88
Varengville, muse des écrivains	89

## Infos pratiques



# Introduction

## Un terroir marqué par la géographie et l'histoire

« On ne peut parler d'un village français typique. Il y a de toute évidence des types nombreux de villages : la diversité, le pluriel gardent ici tous leurs droits » écrit Fernand Braudel. Cette définition ne semble pas s'appliquer à Varengueville-sur-Mer et Sainte-Marguerite-sur-Mer où la situation géographique et l'histoire ont façonné une unité originale sans pour autant occulter leurs particularités propres.

Le paysage diffère selon notre trajectoire : si l'on arrive de Pourville, les falaises du village restent inapparentes, ce qui n'est pas le cas si l'on arrive de Dieppe, on se trouve aussitôt cerné de hautes haies bien taillées, de grands arbres, de talus, d'une végétation soignée. On aperçoit de belles maisons nichées dans la verdure : Bienvenue à Varengueville-sur-Mer !

Un chemin de traverse nous emmène vers la mer et l'on s'émerveille soudain devant le panorama : « *La perspective fuyante des falaises* », comme l'écrit Buffon : « *couches de craie si régulièrement coupées à plomb qu'on les prendrait de loin pour des fortifications* », rythmée par des vauveuses qui débouchent sur la grève.

Communes du pays de Caux situées entre Mordal et le cap d'Ailly, Varengueville-sur-Mer et Sainte-Marguerite-sur-Mer, quoique ressemblantes de prime abord, abritent chacune des lieux diversifiés, qu'ils soient façonnés par la nature ou de la main de l'homme. Logées sur une falaise surplombant la mer, serties entre la Scie et la Saâne, elles appartiennent au canton d'Offranville, aussi appelé Petit Caux,



dont les habitants, par leur culture et leur langage, se sentent rattachés à la Picardie.

## Une histoire remontant à l'Antiquité

Ces deux communes rurales anciennes, situées à neuf et douze kilomètres de Dieppe, faisaient partie du territoire des Calètes, peuple gaulois qui a donné son nom au pays de Caux. Les vestiges d'une villa, situés sur le territoire de la commune de Sainte-Marguerite-sur-Mer, au lieu-dit de la butte de Nolent, témoignent de la conquête romaine. Des V<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles, période de la formation du royaume franc de Neustrie et de l'évangélisation de l'Europe barbare, il subsiste la dédicace au moine Valery de l'église de Varengueville-sur-Mer. Au XI<sup>e</sup> siècle apparaît le nom *Warengierville*, d'origine germano-latine. Bien au-delà de la Révolution française, l'enracinement rural, dont témoignent de nombreux clos-masures issus de l'économie monastique, s'est confirmé. Parallèlement à l'agriculture, l'extraction du grès a constitué une activité économique marginale. Jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, le fief de Varengueville-sur-Mer appartenait en grande partie à l'abbaye de Conches. À la suite des coûteuses guerres de religion, Charles IX et Henri III ont été contraints de vendre une partie du



patrimoine de l'Église de France non nécessaire au culte. À cette occasion, le fief de Varengueville-sur-Mer a été vendu en 1569 à Jacques de Bauquemare (1518-1584), déjà propriétaire des terres et du manoir de Jehan Ango (1480-1551). L'armateur dieppois, dont les capitaines avaient découvert une partie du Nouveau Monde, avait construit un manoir dont l'architecture reste un témoignage exceptionnel de la Renaissance. L'appellation de Sainte-Marguerite-sur-Mer date de 1981. Du « Caprimont » romain, son nom s'est modifié en Quiévremont au XIV<sup>e</sup> siècle, auquel s'est rattachée la mention de Sainte Marguerite, plus tardivement. Le développement de ces deux communes et leur réputation datent de la deuxième partie du XIX<sup>e</sup> siècle, sous l'effet de la révolution industrielle et de la construction d'une ligne de chemin de fer reliant Paris à Dieppe, permettant le développement du tourisme balnéaire. L'arrivée du train à Dieppe a favorisé l'installation de nombreux estivants et propriétaires parisiens désireux de trouver le repos. De nombreux artistes, des peintres notamment, ont découvert ces lieux où la lumière met en scène la nature d'une manière incomparable. Les deux guerres mondiales, pendant lesquelles les deux communes ont payé un lourd tribut humain (leurs monuments aux morts en témoignent), n'ont pas inversé cette tendance. Les tentatives de débarquement (Opération Jubilee) de 1942, qui se sont déroulées en partie sur leur territoire, ont laissé des

souvenirs très vivaces et font l'objet de commémorations annuelles.

Varengueville-sur-Mer et Sainte-Marguerite-sur-Mer comptent environ 1 500 habitants permanents (985 pour l'une et 480 pour l'autre au recensement de 2015), mais voient affluer un grand nombre de touristes pendant la période estivale ou au cours des week-ends.

Le maintien d'activités agricoles (le lin principalement mais aussi des cultures traditionnelles comme le blé, la betterave, la pomme de terre) et de l'élevage, permet à ce secteur du Pays de Caux de maintenir un niveau de vie confortable et de valoriser une image « mer et campagne ». À ces activités, il faut ajouter, d'une part, la fabrication de briques et de tuiles (dont les produits originaux ont contribué aux constructions du XX<sup>e</sup> siècle) et d'autre part, la croissance des activités liées au tourisme.

La spécificité du climat et des sols acides a suscité de nombreuses vocations de jardiniers dans la continuité de ce qu'a réalisé Guillaume Mallet au Bois des Moutiers. Qu'ils soient particuliers ou ouverts au public, les jardins constituent indéniablement une des particularités de ces villages où l'on aime vivre dissimulé derrière les talus et les arbres. Le talent du paysagiste Pascal Cribier a su insuffler un regain de passion pour cet art à des amateurs, toujours plus nombreux à affluer lors de la création des événements de ces dernières années.

## L'OPÉRATION JUBILEE 19 AOÛT 1942



Place du  
4<sup>e</sup> commando.

« C'est un coup de main. Dans deux heures, nous serons repartis ! Bye bye » expliqua l'Anglais qui courait déjà en direction de la gorge avec son camarade, rapportent Daniel Pégisse et Gérard Cadot dans leur livre *Enfance de guerre sur les falaises*. Cet extrait caractérise bien la rapidité de l'action qui s'est développée sur le territoire de Sainte-Marguerite et de Varengeville-sur-Mer pendant l'été 1942, et qui est la seule réussite d'une vaste opération de débarquement, laissant de nombreux morts sur le terrain. L'opération Jubilee devait se développer sur seize kilomètres, entre Quiberville et Berneval. Elle a mobilisé 6 000 soldats (dont 5 000 canadiens), 250 navires, un petit millier d'avions ainsi qu'une cinquantaine de chars. Sainte-Marguerite fut la seule phase positive de ce débarquement avec la destruction d'une batterie anti-aérienne (dite 813) installée par les Allemands à Vasterival.

Au petit matin du 19 août, une opération en tenaille, (un débarquement sur la plage de Sainte-Marguerite sous le commandement de Lord Lovat et un autre débarquement par la valleuse de Vasterival sous le commandement de Mills Robert) permit d'anéantir rapidement les 6 canons de la batterie et leurs hommes. Cette réussite est due à l'entraînement intense des officiers et des soldats et à la lenteur de la réaction allemande. Le commando n° 4, laissant tout de même une cinquantaine de morts, a pu rembarquer au bas de la valleuse de Vasterival, avec une grande partie de ses hommes. Le blockhaus abritant la batterie, seul vestige de cette installation, est encore visible et, sur la place de l'église de Sainte-Marguerite-sur-Mer, près de l'entrée du cimetière, des stèles rappellent cet épisode.



Sainte-Marguerite,  
plaques souvenir  
de l'opération.



Sainte-Marguerite,  
blockhaus de la  
batterie 813.

## Entre terre et mer

Varengueville-sur-Mer et Sainte-Marguerite-sur-Mer se partagent un paysage commun comprenant un plateau cultivé, des falaises, des valleuses, des plages. La présence simultanée de la campagne et de la mer est inhabituelle. On peut ainsi aisément alterner de la plaine, avec ses champs cultivés, aux herbages surplombant les falaises. Cette singularité trouve son explication dans la géologie. Le pays de Caux fait partie d'un plateau (dont la craie constitue le soubassement) souvent recouvert par des dépôts tertiaires fertiles (argile à silex et limons). Ce sol, favorable aux cultures (en particulier à celle du lin) est considéré comme l'une des meilleures terres de France.

### Falaises et valleuses

Les falaises sont taillées principalement dans les craies du Crétacé supérieur, plus ou moins riches en silex. On distingue trois types de falaises : les falaises simples verticales, celles à piédestal résistant et celles dites complexes, surmontées de formations meubles argileuses et sableuses, formant des arrière-falaises et que l'on nomme frettes, comme au Cap d'Ailly. Le promeneur attentif pourra aisément constater ces différences en observant les éboulis qui jalonnent le pied des falaises dont le recul moyen, sous l'effet des marées et des sources, est d'environ 30 cm par an. La formation des valleuses est liée à la disparition de rivières. En effet, il y a 20 000 ans, en période glaciaire, la terre remplaçait la mer. Les valleuses se succèdent telles des coulées entaillant la falaise pour se déverser vers le large.



*Varengueville :  
vue sur la mer  
depuis les  
hauteurs de  
Mordal.*

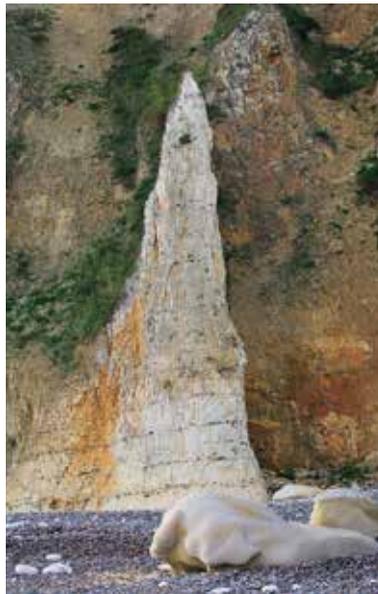
On les découvre par des sentiers escarpés, surplombant parfois la mer et par des chemins méconnus ou secrets. L'arrivée sur la mer est toujours spectaculaire, paysage inattendu apparaissant soudainement. Le territoire de Varengueville-sur-Mer et de Sainte-Marguerite-sur-Mer abrite quatre valleuses (Mordal, l'Ailly, l'Église et Vasterival).

La valleuse de Mordal, sitôt après Pourville, est inaccessible. Elle montre le résultat d'une zone où la nature a repris ses droits en tissant un véritable enchevêtrement d'arbres, d'arbustes, de ronces résultant de l'absence d'entretien et d'éboulements de falaises. La valleuse est dite alors morte. Le nom de cette valleuse provient de Jacques Mordal, pseudonyme du médecin militaire, Cras (1910-1980). Fasciné par ce lieu, et en particulier par la maison qui la domine, Cras ne put jamais en être le propriétaire. On la découvre au détour du chemin qui mène à Pourville.

La valleuse dite du Petit Ailly est la plus connue des habitants, des estivants, et des promeneurs. Les jours de grand beau temps et pendant la période estivale, l'afflux de véhicules rend son accès difficile. Autrefois appelée la glacière, on y stockait la glace nécessaire à la conservation de certains aliments. Point d'accès à la plage de Varengueville-sur-Mer, c'est l'endroit idéal pour les baignades familiales : le



*Le travail des sources et de la mer sur les falaises.*



*La maison qui surplombe la vallée inaccessible de Mordal.*

sable y est largement présent et le panorama grandiose. Outre la proche station de Pourville, joignable à pied, on aperçoit Dieppe et la falaise jusqu'à Ault. À marée basse se découvre le rocher des cormorans qui veillent sur ce site, source d'inspiration pour les peintres. Une toile de 1904 d'Auburtin (1866-1930) – aujourd'hui conservée au musée des Douanes de Bordeaux –, *La Cabane des douaniers à la tombée de la nuit*, rend compte de l'ambiance qui régnait alors en ce lieu.

À marée basse, il est facile de rejoindre la vallée de l'Église depuis celle de l'Ailly. La grève s'y déploie largement, en particulier les jours de grandes marées. La sécurité impose de s'éloigner le plus possible du pied des falaises pour se protéger des effondrements. Ce n'est parfois qu'un peu de terre, mais ils peuvent aussi résulter d'importants mouvements de roches où se mélangent craie, silex et grès. Depuis la grève, l'église y apparaît dans toute sa splendeur, mais aussi dans sa solitude et sa fragilité. On peut la rejoindre par un escalier, après avoir franchi une sorte de tapis de galets qui varie au fil de l'année en fonction des tempêtes et des marées. Après avoir laissé la plage, on peut remonter par des escaliers aménagés sur la pente de la falaise, pour rejoindre le GR21. Cette ascension



*La valleuse de l'Ailly.*

*La valleuse de l'Église, Varengueville.*

par un sentier escarpé et sinueux, filant entre les fougères et les hautes herbes, permet de déboucher sur les herbages situés en contrebas de l'église. On découvre alors un magnifique panorama. Le promeneur peut ainsi cheminer sur un sentier boisé vers le bois des Moutiers, ou dans la direction qui remonte vers l'église. À l'emplacement du carrefour, se trouvait autrefois la cabane de douaniers peinte par Claude Monet.

Depuis la valleuse de l'Église, il est possible par la grève de poursuivre à pied jusqu'à la valleuse de Vasterival, en passant à proximité de celle de Morville. C'est par cette dernière qu'en août 1942, le commando n°4 de Lord Lovat s'est retiré. Un escalier aux nombreuses marches, usé par le ressac de la mer permet d'accéder à la longue valleuse de Vasterival qui débouche sur ce qui fut, au début du XX<sup>e</sup> siècle un important projet d'aménagement resté inachevé, Varengueville-plage. Lors des grandes marées, des pêcheurs venus de toute la région y ramassent moules et bigorneaux.

*La valleuse de Vasterival.*



## Deux plages très différentes

*La plage de l'Ailly.*

La plage de Varengueville-sur-Mer, sauvage, est située au pied des falaises, alors que celle de Sainte-Marguerite-sur-Mer, dont l'environnement a été autrement façonné – dû à l'embouchure de la Saâne –, a pu être repensée. De la valleuse de l'Ailly au Cap d'Ailly, le dégagement de la grève à marée basse permet aux randonneurs de longues marches. La valleuse de l'Ailly et celle de Vasterival donnent accès à une plage sauvage où l'on peut pratiquer la pêche à la ligne ainsi que celle à la crevette.

À Sainte-Marguerite, les conditions pour profiter de la plage sont plus favorables, quoique les amas de galets et de roches varient en fonction des marées et des tempêtes. La proximité de celle de Quiberville donne à cet ensemble un air balnéaire traditionnel, bien enchâssé dans les falaises. Initié par Roberte Fossey, en 1998, cet aménagement résulte d'une étude du Comité départemental du tourisme de Seine-Maritime sur les potentialités touristiques de la commune. Il devait tenir compte du caractère naturel du site, constituer un espace de rencontre, un lieu de promenade permanent le long de la plage avec un équipement de structures



*La plage de Sainte-Marguerite.*

démontables. L'Atelier Saint-Georges (Bruno Saas et Benoît Flin, architectes) a conçu ce projet à partir de trois éléments significatifs : la présence de la prairie jusqu'à la mer, la trame des épis et la courbe des galets. En se dirigeant vers la mer, le minéral se raréfie et laisse place au végétal avec le ponton en bois central, le cheminement sur caillebotis en bois, et la pelouse. Des cabines de plage sont également installées sur le front de mer.

## Des chemins côtiers pour découvrir la nature

« *Entre le Cap d'Ailly et Varengueville, je m'étais perdu avec Saint-John Perse dans des chemins creux...* », écrit Paul Morand dans *Bains de mer*. Les chemins de Varengueville-sur-Mer et Sainte-Marguerite-sur-Mer semblent sans destination. Ils longent les talus et forment l'épine dorsale de ces deux villages. Ils se confondent avec les rues qui ne sont nommées que depuis peu. Il faut des cartes aux nombreux promeneurs pour s'orienter dans ce dédale. Ils permettent de rejoindre la mer, longer les falaises, les herbages ou de traverser les bois sous des voûtes



*Le sentier  
écologique,  
Varengville.*

*Le GR 21.*

d'arbres. À Varengville-sur-Mer, un sentier écologique a été aménagé et balisé. Une signalétique adaptée et didactique décrit la faune et la flore, ainsi que les particularités géologiques. Il part du bois des Communes et rejoint la côte jusqu'à la mer par un sentier de randonnée boisé et aboutit au pied des falaises.

Le sentier plus emblématique reste le GR 21, reliant Le Tréport au Havre, qui traverse les deux communes. Depuis la valleuse de l'Ailly, il est possible de le rejoindre jusqu'à celle de l'Église, puis de se rendre ensuite à Vasterival, en cheminant essentiellement par des sentiers forestiers qui, par endroits, offrent à contempler les superbes apparitions de la mer. L'ancien chemin des Douaniers n'est plus visible, en raison du recul des falaises.

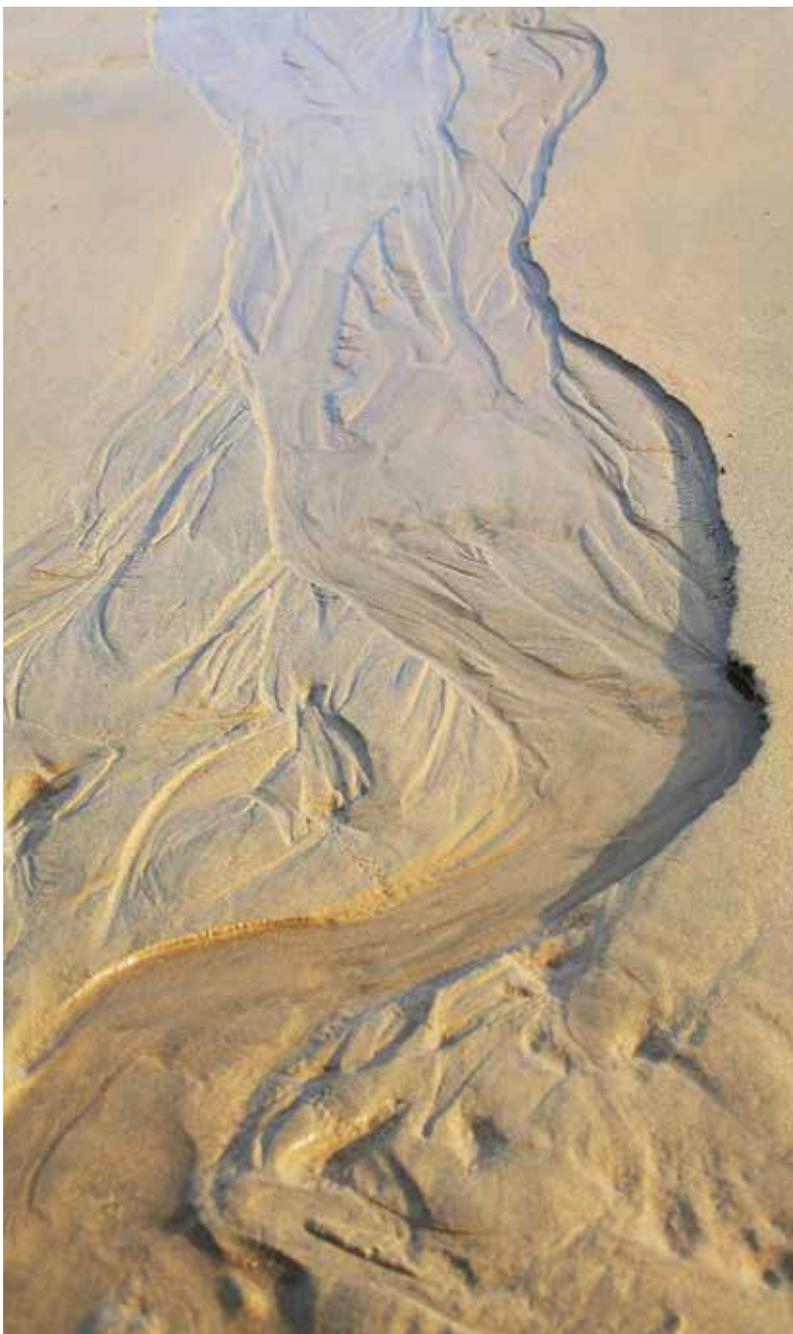


*L'ancien portail  
du phare d'Ailly.*

## **Le cap d'Ailly, espace naturel remarquable**

Depuis 1999, le cap d'Ailly, classé comme Espace Naturel Sensible de Seine-Maritime, est géré par la commune et le Conseil Général afin d'en sauvegarder les caractéristiques géologiques, sa faune et sa flore. On retrouve dans cet espace protégé toutes les particularités de cette partie du Pays de Caux, un littoral de falaises en constante évolution où le sous-sol particulièrement fragile, composé de sable et d'argile, est soumis au double mouvement de la mer et du réseau des eaux qui alimente la nappe phréatique. Pour cette raison, les promenades sont dangereuses et seuls les chemins balisés permettent de découvrir cet espace original, où vivent des espèces végétales particulières comme le droséra à feuilles rondes, des ajoncs de Le Gall ou des bruyères qui s'épanouissent dans des sols tourbeux et humides. Ces sols favorisent également le développement d'une faune adaptée à ces milieux (grenouilles, tritons, salamandres, reptiles) ainsi que des écureuils dans les zones boisées. Le cap d'Ailly, qui abrite de nombreux oiseaux, est une zone de passage pour les oiseaux migrateurs.

Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, le grès, utilisé comme matériau de construction (pour le manoir d'Ango, pour l'église de Varengville-sur-Mer) a été extrait d'une carrière creusée dans le Cap d'Ailly. Les rochers



visibles sur la grève, sous le cap, seraient les vestiges de cette carrière royale.

Le Cap d'Ailly est un lieu dangereux pour la navigation. Au XIX<sup>e</sup> siècle, on dénombre deux naufrages importants, *L'Alexandra*, en septembre 1865 et le *Victoria*, vingt-deux années plus tard. Le brouillard qui empêchait d'apercevoir le phare, les courants, mais aussi la sirène du Cap qui n'était mise en route que lorsque le gardien ne voyait pas le phare de Dieppe, sont à l'origine de ces drames.

## Talus et fossés, arbres et vents

Les fossés-talus du Pays de Caux, et en particulier ceux de Varengeville-sur-Mer et Sainte-Marguerite-sur-Mer, constituent un élément original du patrimoine naturel de ces deux communes. Façonnés par l'agriculture, ils sont devenus des moyens de protection entraînant tout un arsenal juridique au fil des siècles. Un arrêt de 1751 du Parlement de Normandie en fixe les règles : « *Il est loisible à un chacun d'accommoder sa terre de fossés et de haies, en gardant les chemins royaux de la largeur contenue en l'ordonnance, et les chemins et sentes pour le voisiné* ». Si dans certaines régions des murets de pierres bornent les herbages, en Pays de Caux, l'abondance et la facilité de maniement de l'argile ont permis de réaliser de hauts talus plantés d'arbres. Ce caractère n'a pas laissé les voyageurs indifférents. Ainsi au début du XVII<sup>e</sup> siècle un juriste et voyageur allemand, Justus Zinzerling, a publié en latin sous le pseudonyme de Jocodus Sincerus, *Itinerarium Galliae*, où il constate que l'«...on trouve ensuite en plaine quelques bourgs qui offrent de loin l'apparence d'une forêt, parce que chaque maison est entourée de grands jardins qui cachent le toit des habitations, et que les chemins même sont bordés d'arbres très élevés. » Les hêtres peuvent atteindre des hauteurs importantes, mais leurs racines abstraites, sinueuses, sculpturales sont aussi en elles-mêmes un élément du talus. Le bois de hêtre était utilisé en particulier pour la fabrication de barils destinés au transport des harengs que l'on pêchait à Dieppe. Après avoir fumé les harengs dans de vastes greniers « *garnis d'épis en bois sur lesquels étaient*